

ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DU CHATEAU DE CALMONT D'OLT

Animation et médiation du patrimoine au château de Calmont d'Olt
Service civique 8 mois – début avril à mi-novembre 2022

Structure :

Le château de Calmont d'Olt, classé Monument Historique depuis 1992, est géré par l'Association de sauvegarde du Château de Calmont d'Olt, membre de l'union REMPART. Celle-ci a pour mission de mettre en valeur le site via des animations culturelles ainsi que sa restauration par le biais de chantiers de bénévoles internationaux. L'équipe salariée varie en fonction de la saison, mais elle compte à minima un coordinateur, un/e responsable de chantier, un/e responsable d'animation, un/e chargé(e) d'accueil secrétariat. Cette équipe est renforcée par des saisonniers et bénévoles. Chaque membre de l'équipe s'attache à des thématiques distinctes, mais tous travaillent ensemble à la réalisation d'un même projet. Pour la saison 2022, l'équipe animation propose une mission de 8 mois.

Lors de son service civique, le volontaire sera amené à :

- Acquérir des compétences en guidage et en histoire médiévale afin de mener des visites guidées et de participer aux animations / spectacles en costume pour faire découvrir le Moyen Âge aux visiteurs.
- Accueillir le public au château et participer à la tenue de la billetterie.
- Créer du matériel pour les animations avec l'équipe salariée et les bénévoles (jeux, peintures, supports visuels, outils de médiation...)
- Participer à la communication du château (réseaux sociaux, diffusion de la com' papier...)
- Contribuer au développement du monument en participant à l'élaboration d'événements et de nouveaux projets (outils de médiation, outils pédagogiques...)

Selon le profil et les souhaits du volontaire, nous pourrions adapter au mieux ces missions.

Pendant son service civique, le volontaire aura la possibilité de participer, s'il le souhaite, à l'un de nos chantiers de restauration. Il suivra également une formation civique et citoyenne ainsi qu'une formation aux premiers secours (PSC1).

Durée hebdomadaire : 35h, à lisser sur la durée de la mission. (possibilité de négocier 30h)
Travail certains week-ends et jours fériés.

Date limite de candidature : 20 mars 2022

L'association met à disposition **un hébergement gratuit pour les volontaires**, en colocation.
Nous sommes en milieu rural : le permis B et véhicule sont recommandés.

Vous êtes motivé.e, polyvalent.e, vous avez des connaissances ou un intérêt pour le patrimoine / le médiéval, l'architecture, l'histoire et/ ou le milieu associatif ... n'hésitez pas à nous contacter.

Informations : Manon Broch, responsable accueil et animation : info@chateaucalmont.org ou 05.65.51.69.92.